

Tout savoir sur
Les risques majeurs
A DRULINGEN

Document à conserver
 Document à conserver



INONDATION

MOUVEMENT DE TERRAIN

SEISME

**TRANSPORTS DE MATIERES
 DANGEREUSES**



INONDATION

**CONSIGNES DE SECURITE
 LES BONS REFLEXES**



Fermez portes et



Montez à pied dans les



Ecoutez la radio



Ne téléphonez pas



Ne pas chercher les enfants à l'école

AVANT

- Prévoir les gestes essentiels :
- mettre au sec les meubles, objets, matières et produits ;
 - couper l'électricité et le gaz ;
 - obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents ;
 - amarrer les cuves, etc. ;
 - garer les véhicules ;
 - faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires.

PENDANT

- Prévoir les moyens d'évacuation. S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie. Dès l'alerte :
- couper le courant électrique, actionner les - commutateurs avec précaution ;
 - aller sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines). N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue.
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

APRÈS

- Dans la maison :
- aérer ;
 - désinfecter à l'eau de javel
 - chauffer dès que possible ;
 - ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

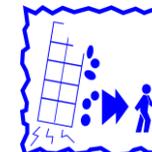


SEISME

**CONSIGNES DE SECURITE
 LES BONS REFLEXES**



Abritez-vous sous un



Eloignez-vous des



Coupez électricité et gaz



Evacuez les bâtiments



Ecoutez la radio



Ne téléphonez pas

AVANT

- "Repérer" les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds.
- Préparer un plan de regroupement familial.

PENDANT

- Rester où l'on est :
- à l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse, ou sous des meubles solides ; s'éloigner des fenêtres ;
- à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...) ;
- en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.
- Se protéger la tête avec les bras.
- Ne pas allumer de flamme.

APRES

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- Vérifier l'eau, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz-de-marée.



TRANSPORTS MATIERES DANGEREUSES

CONSIGNES DE SECURITE LES BONS REFLEXES



AVANT

Connaître le signal d'alerte et les consignes de confinement (voir "Le risque industriel").



PENDANT

Si vous êtes témoin :

- donnez l'alerte (sapeurs pompiers : 18 ; police : 17 ou gendarmerie), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...);
- s'il y a des victimes ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie ; ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit et en vous approchant en cas de fuite.



- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; invitez les autres témoins à s'éloigner.



Obéissez aux consignes des services de secours :

- si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone (éloignement), mais évitez de vous enfermer dans votre véhicule ;
- écoutez France Bleu Alsace



APRES

Si vous êtes confiné, dès que la radio annonce la fin d'alerte, aérez le local où vous êtes.

Ne pas téléphoner



MOUVEMENT DE TERRAIN

CONSIGNES DE SECURITE LES BONS REFLEXES

AVANT

- Coupez vos réseaux : électricité, gaz, téléphone
- Mettez-vous à l'abri selon les modalités prévues par les autorités
- Evacuez le bâtiment

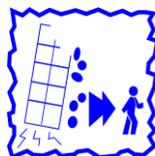


Evacuez sans prendre l'ascenseur

PENDANT

Informez-vous - écoutez la radio : les premières consignes seront données par les radios

Respectez les consignes en particulier :
- aidez les personnes âgées et handicapées, - ne téléphonez pas, - ne fumez pas.



Eloignez-vous des zones dangereuses

APRES

Informez-vous - écoutez et suivez les consignes données par la radio et les autorités.



Informez les autorités de tout danger observé.

- Apportez une première aide à vos voisins
- Mettez-vous à la disposition des secours



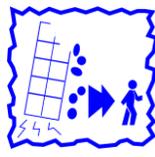
- Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités
- Ne téléphonez pas ni rebranchez les réseaux sans l'autorisation d'un spécialiste

- Ne consommez pas l'eau et la nourriture sans autorisation des services sanitaires



Evaluez : - vos dégâts et les points dangereux (éloignez-vous en).

- Remettez en état votre habitation et mettez en œuvre les mesures de mitigation que vous projetez d'adopter



NUMÉROS À RETENIR

15	Urgence médicale SAMU
18	Pompier
17	Police / Gendarmerie
112	Appel d'urgence européen (GSM)

PLAQUETTE D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS

éditée par le

Comité de Pilotage de Risques Majeurs
Commune de Drulingen

Novembre 2011



Mairie de Drulingen

23, rue du Général Leclerc

67320 DRULINGEN

Tél : 03 88 00 60 03

Fax : 03 88 00 70 50

mairie.drulingen@mairie-drulingen.fr

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune est consultable dans son intégralité à la Mairie de Drulingen